



ENERGIE

Les CEE à la loupe

Les arbitrages gouvernementaux concernant la 3^e période (2014-2016) des certificats d'économie d'énergie (CEE) interviendront à la fin du premier semestre. En attendant, les débats continuent sur l'efficacité du dispositif, notamment dans le secteur résidentiel. Une récente enquête, commandée par Economie d'énergie SAS, société de conseils en efficacité énergétique, avec l'Ademe, montre un large plébiscite du dispositif. Mais d'autres opérateurs, à commencer par EDF, critiquent la complexité du système et notamment ses frais de gestion. C'est pourquoi, sur proposition de Delphine Batho, ministre de l'Ecologie, la Cour des comptes procédera, d'ici à fin avril, « à une évaluation de l'efficience, de l'efficacité et de la gouvernance du dispositif des CEE, en vue d'en améliorer le fonctionnement ».